Solidaires Union syndicale Solidaires

& égales

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris contact@solidaires.org Site: www.solidaires.org

(On veut) pas de sexisme dans nos syndicats

ors du stage de préparation de la grève des femmes du 8 mars 2018 qui a eu lieu en décembre 2017, des témoignages de propos et comportements sexistes tenus au sein de différents syndicats de Solidaires ont été recueillis. Depuis, ils ne cessent pas : discriminations, agissements sexistes mais aussi violences... Si ces expressions ont sans doute été facilitées par les campagnes #meetoo et #balancetonporc, elles sont aussi le reflet des avancées liées au travail réalisé depuis tant d'année. Se taire n'est plus à l'ordre du jour et les militantes aussi s'autorisent à briser le silence.

La commission femmes a eu un mandat du comité national de Solidaires (instance décisionnelle où siège toutes les structures syndicales de Solidaires, locales et professionnelles) afin de proposer des pistes de travail pour lutter contre le sexisme ordinaire, les agissements sexistes et les violences sexistes et sexuelles au sein de nos structures. Après deux commissions femmes dédiées sur ce sujet, un plan d'action a été présenté et adopté au Comité national de juillet.

Ce plan passe par l'identification des situations de sexisme auprès des collectifs militants, du matériel de sensibilisation (guide, affiches, B-A-BA, plaquette), un espace de discussion au sein de la commission une réunion sur deux, la relance de la formation « Agir syndicalement contre les violences sexistes et sexuelles » ainsi que la création d'un module de formation de formatrices et formateurs sur ce sujet. Enfin, un réseau national de camarade sur la prise en charge va être mis en place : militant-es formé-es sur les inégalités F/H, les camarades des différentes commissions sur tout le territoire et des structures professionnelles. Pour cela, les structures se sont engagées

à remonter les coordonnées des commissions existantes auprès de la commission femmes de Solidaires.

Une réflexion sur les statuts de Solidaires sera menée également, sur l'interdiction des agissements et violences sexistes en notre sein. Avec la nécessité d'intégrer ces réflexions dans toutes les structures membres de Solidaires. Le rapport de situation comparée interne va être relancé, et des moyens financiers ont été acté pour ce plan. Si certaines des mesures prendront du temps, d'autres commencent déjà à être travaillées.

Il nous reste donc à le mettre en oeuvre, toutes et tous ensemble, pour qu'il n'y ait plus de sexisme dans nos syndicats.

On se prépare déjà pour le 25 novembre (journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes)... en participant à la construction d'une déferlante féministe sur Paris le 24 novembre prochain.

Plus d'info dès la rentrée de septembre... et en attendant un lien : https://www.facebook.com/USolidaires/videos/209404333235337/

Réforme à venir

Le gouvernement Macron passe tous les systèmes de solidarité à la moulinette, et celui des retraites est visé pour 2019.

Nul ne peut encore ignorer que les femmes touchent 40 % de retraite en moins en moyenne que celle des hommes et que ce chiffre est ramené à 25 % si on prend en compte les effets des « droits familiaux » liés aux enfants et des pensions de réversion versées quand le conjoint décède.

Cette inégalité substantielle découle évidemment des inégalités salariales, du temps partiel imposé, des emplois précaires, des métiers féminisés moins rémunérés que d'autres, et des différences de déroulement de carrières (effet plafond de verre, impact des maternités et du rôle assigné aux mères)...

Les projets du gouvernement de passer des retraites par répartition actuelles à un système par points modifie les équilibres et passe aussi par la révision de ce qu'on nomme « les droits familiaux », c'est à dire les compensations dont bénéficient aujourd'hui majoritairement les femmes comme pour les MDA (majoration de durée d'assurance pour enfants), l'AVPF (Assurance vieillesse des parents aux foyer). Seule la bonification pour le troisième enfant bénéficie aussi largement et même plus aux hommes (puisqu'elle est proportionnelle au salaire).

Pour Solidaires, c'est bien sûr d'abord en s'attaquant aux inégalités salariales et de carrière qu'on peut au fur et à mesure faire diminuer les inégalités au moment de la retraite entre les femmes et les hommes. Mais en l'absence d'une politique contraignante sur la question des inégalités professionnelles malgré plusieurs lois sur le sujet, l'égalité réelle est encore loin et l'on ne peut raisonner comme si elle était acquise.

C'est pourquoi lors de dernières concertations, Solidaires a revendiqué que les « droits familiaux » soient rebaptisés « droits à compensation suite à inégalités » et qu'ils persistent pour compenser au moins ces inégalités actuelles. Mais pour autant, il faudrait sortir d'une logique où « les droits familiaux » ne font qu'entériner une logique issue d'une politique nataliste et de ce que Solidaires dénonce : les politiques qui consistent à enfermer les femmes dans le rôle de mère où à la fin ce sont toujours les femmes qui font un « choix » de sacrifice de carrière, au détriment de leur indépendance économique et affective. Consolider les droits directs à pension des femmes serait plus judicieux que de les enfermer dans un système de compensation où l'on se contente de reproduire les stéréotypes sociaux et les inégalités.

Par ailleurs, Solidaires a revendiqué que la pension de réversion qui est la garantie d'une continuité du niveau de vie quand un membre du couple décède, soit élargie aux personnes pacsées, et qu'une éventuelle révision ne doit pas se faire au détriment du niveau de vie des femmes!

- Les femmes constituent 51% de la population mondiale mais représentent 70% des personnes vivant sous le seuil de pauvreté.
- Selon le pays 35% à 50% des femmes ont connu des violences sexuelles ou physiques sur leur lieu de travail.
- Les femmes comptent pour 80% des travailleurs.ses domestiques, dont 90% sont privé.e.s de protection sociale.
- Les femmes représentent 65% des personnes en âge de ne plus travailler qui ne reçoivent aucune forme régulière de retraite.
- Les femmes travaillent en moyenne 4h30 dans l'économie du « care », contre 1h20 pour les hommes.
- Dans le monde, près de 60% des travailleuses ne bénéficient d'aucun droit au congé maternité.

Solidaires & Internationales

Rencontre avec la féministe chinoise, Maizi Li en juin à Paris

Maizi Li était de passage à Paris, suite à l'invitation de CCFD Terre Solidaires notamment, tandis qu'elle finit des études en Angleterre. Sa venue a été l'occasion de plusieurs rencontres organisées par Solidaires: l'une avec la commission femmes de Solidaires accueillie par la commission femmes de Sud santé sociaux, les rencontres avec l'association Femmes Solidaires, avec Huayra Llanque de la commission genre d'Attac, et avec Suzy Rotman du Collectif National pour le Droit des Femmes. Ces échanges ont porté sur les actions menées en Chine et le féminisme dans nos deux pays, sur l'organisation de la solidarité internationale.

Une soirée au siège de Solidaires a permis des échanges autour des mobilisations en Chine (après la projection d'un documentaire sur la mobilisation de femmes dans une usine en 2010), et de son action féministe et LGBTI.



Maizi Li est l'une des « Feminist Five » arrêtée en 2015 pour avoir voulu organiser une campagne contre le harcèlement sexuel dans les transports publics. Elles avaient été arrêtées alors qu'elles s'apprêtaient à distribuer dans les transports publics de Pékin de simples autocollants pour dire "Non au harcèlement sexuel" à l'occasion de la Journée de lutte pour les droits des femmes. Placées en détention pour "provocation à la querelle" et "fomentation de troubles", les militantes avaient finalement été libérées au bout de 37 jours de prison et interrogatoires, après une forte mobilisation internationale. Certaines féministes ont dû quitter la Chine et d'autres sont constamment obligées de changer de lieu de résidence en raison de la surveillance et des pressions dont elles font l'objet. Cette répression est le résultat du contrôle qu'exerce le gouvernement chinois sur les personnes militantes qui s'opposent notamment à « l'ordre social ». La répression est importante depuis la révolte sanglante de Tian' anmen en 1989. Celle-ci s'est soldée dans les années suivantes par bon nombre d'emprisonnements, voire de tortures et de répressions en tout genre pour éviter qu'une voix d'opposition à la politique du gouvernement chinois existe et ceci englobe les militant-e-s oeuvrant pour les travailleur-euses. Les féministes n'ont pas été aussi gravement inquiétées que les autres activistes et militant-e-s dans un premier temps. Mais 2015 a été un tournant où le mouvement social dans son entièreté s'est fait réprimer et où les féministes ont été emprisonnées.

Malgré les restrictions de libertés, les militantes activistes chinoises sont intervenues ces dernières années par des actions et des rassemblements dans la rue, sur plusieurs sujets : les violences domestiques, les inégalités professionnelles, le harcèlement sexuel dans les transports publics, ou le manque de sanitaires pour les femmes dans les lieux publics. Maizi agit également pour les droits des LGBTI, avec par exemple des happenings en robe de mariées ensanglantées. Elle a élaboré des cartes postales traitant de la sexualité et des LGBT pour lever les tabous (*voir images*), et a monté un show s'inspirant des monologues du vagin.

Depuis, le ministère de l'éducation chinois a pris des mesures pour lutter contre le harcèlement sexuel dans les universités, et des professeurs harceleurs ont été virés suite à la mobilisation d'étudiantes, d'avocates et de professeures.

Pour autant, la répression contre toute forme de militantisme reste bien présente, et il faudra encore beaucoup de luttes pour que la condition des femmes chinoises s'améliore.



Elles ont osé...

La musique, de tous temps, une affaire d'homme?

Il faut le croire puisque nous ne connaissons que des compositeurs... et pourtant : contemporaine de Monteverdi, au XVII^e siècle, Francesca Caccini, initiée à la musique par son père, a osé écrire un opéra ! Compositrice italienne, au service de la famille de Médicis, après avoir écrit de nombreux divertissements sous forme d'opéra-ballet, mis en musique des poèmes et morceaux sacrés et profanes, elle écrit un opéra pour la venue du prince héritier de Pologne. Celui-ci, impressionné, fait rejouer l'œuvre dans son pays : c'est le premier opéra écrit par une femme, et le premier opéra italien joué à l'étranger.

Et la science ?... une affaire d'homme ?

Maria Sibylla Merian, dans l'Allemagne du XVIII^e siècle, aime dessiner. Comme les écoles d'art sont interdites aux femmes, elle s'initie avec son père, et observe tout ce qui l'entoure, attirée par les insectes et les papillons. La femme, dans une société protestante, n'est qu'épouse et mère. Elle se marie, a deux filles, mais quittera son foyer 20 ans après et partira avec ses filles au Suriname pour étudier la faune et la flore de Guyane. Elle en rapportera de nombreuses aquarelles et dessins, découvrant des insectes inconnus.

Dans une société où les femmes sont exclues du domaine scientifique, elle eut l'audace de partir en expédition, de rapporter des planches naturalistes qui ont influencé Linné et Réaumur. On lui doit la découverte du cycle de vie du papillon, œuf, larve, chenille, chrysalide et papillon.

Sciences, littérature et bonheur... une devise pour Emilie du Chatelet ?

Nous la connaissons un peu par sa proximité avec Voltaire. Mais qui connait cette femme libre, indépendante, féministe, mathématicienne, physicienne, femme de lettres, philosophe, traductrice de Newton ? Gabrielle Emilie Le Tonnelier de Breteuil épousa le marquis du Chatelet, eu 3 enfants et trouvant son devoir familial accompli, choisit la vie amoureuse libre en rencontrant Voltaire, de 10 ans son ainé.

Le XVIII^e siècle n'ouvre toujours pas la porte des études supérieures aux filles. Mais Emilie du Chatelet tente sa chance à un prix de l'académie des Sciences car les manuscrits sont anonymes. Elle ne remporte pas le prix, mais devant la qualité de ses travaux, Réaumur recommande de faire imprimer son manuscrit, chose inédite pour une femme.

Tous les beaux esprits se retrouvent dans un estaminet... interdit aux femmes... qu'à cela ne tienne, Emilie y assiste déguisée en homme! Elle est élue à l'université de Bologne, seule université à accepter les femmes qui y enseignent depuis le XIVème siècle. Elle obtient la reconnaissance de ses pairs à Augsbourg où elle est considérée comme faisant partie des 10 savantEs les plus importantEs de l'époque.

Après 16 ans de vie commune avec Voltaire, elle partira avec le chevalier de Saint Lambert ; enceinte, elle mourra en couche, entourée de Saint Lambert et de Voltaire qui dira : « j'ai perdu un ami de 25 ans, un grand homme qui n'avait de défaut que d'être une femme que tout Paris regrette et honore »

Victoire

Le gouvernement a enfin reculé sur l'atteinte sexuelle avec pénétration inscrite dans la loi portée par Marlène Schiappa. Une très forte mobilisation des associations de protection de l'enfance et des citoyen-nes (sur les réseaux sociaux) avait dénoncé les dangers de l'article 2. Le gouvernement avait choisi de créer un nouveau délit, celui "d'atteinte sexuelle avec pénétration". Ce qui revenait à, juridiquement, prendre le risque de faire passer le viol pour un délit (tribunal correctionnel) au lieu d'être comme aujourd'hui un crime.

Après avoir défendu l'article, retournement de Marlène Schiappa : elle renonce à inscrire l'atteinte sexuelle avec pénétration dans son projet de loi. C'est donc une victoire.

Bulletin édité par la commission femmes de Solidaires à destination de toutes celles et tous ceux qui luttent pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour nous écrire et envoyer vos infos : bulletinfemmes@solidaires.org